—Monsieur, si j'avais accepté votre nom, je l'aurais fait respecter comme je ferai pour celui que je porte C'est un dépôt d'honneur qui m'a été confié : promesses ni menaces ne peuvent m'empêcher de le conserver intact. Ceci posé, parlez, monsieur, parlez, vous voyez que je vous écoute.

—Pardonnez-moi de ne pas être aussi prompt à m'expliquer que vous semblez pressée de m'entendre ; faites la part de l'émotion que je dois éprouver et que j'éprouve.

—Ah ! monsieur, de grâce, arrivez le plus tôt que vous pourrez au but de votre visite.

—Je ne puis y arriver, madame, sans faire allusion à des circonstances dont vous me défendez de vous rappeler le souvenir.

—Je ne vous ai rien défendu, monsieur ; je vous priais de m'épargner. Si vous n'avez pas cette générosité, faites, monsieur, continuez.

—Non, madame, et puisque vous l'exigez, je ne direz plus un mot de moi ; mais s'il m'est possible de me sacrifier personnellement à vos scrupules, je ne puis leur immoler le dernier intérêt que j'a conservé dans le monde : vous devinez que je veux parler de mon fils ?

Et comme Mme de Livry avait baissé la tête et s'était caché le visage dans ses deux mains, il ajouta :

—Vous ne m'auriez jamais revue, madame, je n'aurais pas voulu troubler votre bonheur sans ce fils dont je dois assurer l'avenir.

Pauline se redressa, et laissant pour la première fois tomber sur son interlocuteur un regard moins sévère :

—Ah ! monsieur, dit-elle, si l'amour de votre fils est le seul sentiment qui vous ait guidé, pardonnez-moi, je vous ai mal jugé. Cet enfant est heureux, grâce au ciel, et son avenir ne peut vous inspirer aucune inquiétude. Par un acte tenu secret aux yeux du monde, mais dont je garantis l'existence, M. de Livry l'a reconnu en m'épousant, et l'a fait, par conséquent, le légitime héritier de sa fortune et de son nom.

— Son nom !.... s'écria impétueusement d'Herbanne ; qu'est-ce à dire, et de quel droit l'avez-vous privé du mien ? Que vous ayez disposé de vous, je le conçois. Les journaux anglais avaient accrédité le bruit de ma mort, et après tout, vous étiez libre ; mais mon fils ! en vertu de quel titre avez-vous disposé de lui ? C'est à moi qu'il apertient, madame, et je viens le reclamer !

Pauline regardait, depuis quelques instants, avec stupeur l'homme qui venait de la foudroyer de ces terribles paroles, et elle ne put que s'écrier à son tour d'une voix inarticulée :

—Le réclamer ? Comment ? vous venez me demander mon fils !

—Oui, madame, répondit d'Herbanne qui avait repris tout son sang-froid.

—Mais, repartit la malheureuse mère, vous n'avez donc pas compris ce que je viens de vous dire ! Paul est le fils de M. de Livry, qui l'a reconnu et qui lui a donné un nom et un avenir.

—M. de Livry a fait ce qu'il a voulu, madame ; mais les actes passés par lui ne m'engagent en aucune façon, et ses droits, fondés sur une fiction légale, ne peuvent porter atteinte à ceux que me donne le sang.

—Est-ce sérieusement que vous parlez, monsieur ? Oubliez-vous qu'à la naissance de cet enfant vous pouviez le reconnaître et que vous ne l'aviez pas fait ?

—Eh ! madame, m'en aviez-vous laissé le temps ? Pourquoi m'avez-vous quitté ? Pourquoi vous êtes-vous si bien cachée dans Londres que je n'ai pu vous retrouver ?

—Pourquoi je vous ai quitté ? vous le savez bien ! C'est que je n'ai jamais été chez vous qu'à titre de victime et presque de prisonnière, c'est que le pain de l'infamie aurait fait mourir mon fils !

—Madame, un heureux hasard a réparé les torts que j'ai eus envers vous : laissez-moi réparer ceux que j'ai eus envers lui.

—Quoi ! monsieur, vous pensez que votre fils pourrait un jour vous savoir gré d'avoir déshonoré sa mère ! Car vous ne pouvez ignorer ma position dans la famille de M. de Livry. On croit que notre mariage remonte à cinq années ; on croit que Paul est le fruit de cette union. Le confier à vous, monsieur ! à vous dont le véritable nom peut être connu d'un moment à l'autre, mais c'est tout dire, c'est tout avouer ! Je ne parle plus de la cruauté qu'il y aurait à déshonorer une femme qni ne vous à jamais fait de mal. Mai quel intérêt avez-vous à me perdre ? Ne me parlez pas de votre amour : je ne peux plus y croire ne me parlez pas de votre fils ; c'est pour lui surtout que vous êtes cruel ! Vous l'arrachez à une position certaine pour lui faire une existence pauvre, aventureuse, misérable ! Mais c'est affreux cela ? Justifiez-vous donc, monsieur, justifiez-vous !

—Je puis le faire avec un mot. En reprenant mon enfant !.... je lui rends plus que je ne lui ôte.

—Expliquez-vous clairement, monsieur ; vous voyez que je suis au supplice.

—Aussi clairement que je pourrai, madame. Comme vous, j'ai hâte d'en finir. Vous m'avez souvent entendu parler d'un oncle qui m'a élevé et qui habite Bayonne.

—Oui. Après..

—Cet oncle est millionnaire et je devais être son héritier. Mais aujourd'hui, prévenue contre